



COMPTE RENDU DU CE CENTRE-EST DU 17 JANVIER 2017

1- Approbation du PV de CE du 9 décembre 2016

16 votes pour, le PV est approuvé à l'unanimité.

2- Information sur la mise à disposition des éléments d'information transmis de manière récurrente aux membres des CE dans la Base de Données Économiques et Sociales

3- Information sur la mise en œuvre de l'identification des automobilistes contrevenants

Philippe Bennier demande combien des salariés sont concernés sur la DO Rhône Alpes ?

Pas de nombre précis, les salariés concernés sont ceux susceptibles de prendre une voiture de la flotte.

4- Pourquoi l'assurance du magasin ne peut pas intervenir lorsqu'il y a un accrochage des véhicules des collaborateurs sur le parking ?

Sur un parking, c'est le code de la route qui s'applique, la responsabilité incombe à l'auteur des faits.

Philippe Bennier demande un listing des parkings privés et publics des 72 magasins.

5- La direction peut-elle prendre en charge le coût du stationnement des véhicules des collaborateurs pour les magasins qui n'ont pas de parkings ?

A la connaissance de la direction, aucun magasins de la DO n'est concerné.

6- Que compte faire la direction pour limiter les retours liés aux mauvaises reproduction de clefs en magasin et améliorer la formation des collaborateurs ?

Le service fonctionne plutôt bien, une formation pourra être remise en place dans les magasins où cela est nécessaire.

7- Pourquoi les directeurs ne réagissent pas rapidement lorsqu'il y a des problèmes de chauffage dans les magasins ?

Les directeurs n'ont aucun intérêt à faire traîner les problèmes de chauffage, mais souvent ils sont confrontés aux délais d'attente des intervenants.

8- Qu'est ce que la direction compte faire pour les magasins dont la vidéosurveillance est en panne depuis plus de 3 mois ?

A leur connaissance pas de panne sur le réseau au global d'un magasin, si une panne intervient la direction doit tout mettre en œuvre pour réparer rapidement.

9- Est-il possible de remettre aux élus une information complète pour 2017 sur le dispositif Amallia ?

Il n'y a pas de changements pour 2017.

10- Pourquoi l'assiette des cotisations CSG et CRDS est-elle supérieure au salaire brut des salariés ?

La CSG et CRDS est calculé sur 1,75 % en moins du salaire brut mais entre en compte dans le calcul la part patronale de la prévoyance et la mutuelle.

11- Comment sont traitées les heures de travail effectuées par le collaborateur le jour de son arrêt de travail ?

L'arrêt de travail démarre le jour où il est prescrit, dans le cas du 1^{er} arrêt de travail la subrogation est appliquée, dans le cas du 2^{ème} arrêt de travail les heures travaillées le jour de l'arrêt doivent être récupérées.

12- Quand les bulletins d'adhésion à la mutuelle sont-ils communiqués aux nouveaux embauchés et pouvez-vous nous expliquer les cas de dispenses ?

C'est au directeur de remettre les bulletins aux salariés, les cas de dispenses sont complexes une note explicative sera donnée.

13- Pourriez-vous nous remettre la notice des garanties mutuelle APGIS pour l'année 2017 ?

La plaquette des garanties 2017 n'est pas encore éditée mais les garanties restent inchangées par rapport à 2016.

Philippe Bennier demande à ce que les conditions APGIS soient annexées au PV.

14- Comment ont été rémunérés les heures complémentaires effectuées sur les semaines 51 et 52 pour les salariés travaillant habituellement le dimanche ?

Les heures sont payées et chômées si HD alors celles-ci sont payées en plus.

15- Les employés doivent-ils toujours élarger leurs relevés individuels d'horaires en magasin ?

Oui.

16- Information sur les modalités de réalisation de la journée de solidarité 2017.

Thierry Duchez demande la liste des salariés bénéficiaires d'un jour supplémentaire au titre de l'année bissextile.

Thierry Duchez rappelle que souvent en magasin la journée de solidarité est imposée par les managers, alors que cela doit être un accord avec le salarié.

17- Présentation des comptes du CE au 31 octobre 2016 par les membres du bureau de l'ancien CE et l'expert comptable et vote du quitus.

L'expert comptable atteste que les comptes du 1^{er} janvier au 31 octobre 2016 sont corrects avec justification des comptes. Quitus approuvé à l'unanimité.

Vote d'une résolution pour ajouter un point à l'ordre du jour :
Pour 13 voix, Contre 3 voix.

18 - Les organisations syndicales FO, CFE/CGC et UNSA demande si l'on peut laisser le comptable terminer les comptes 2016 ?

Vote : Pour 8 voix, Contre 6 voix , Blanc 2 voix. Non approuvé.
Les comptes de l'exercice 2016 seront faits par la trésorière.

19- Point sur le fonctionnement du CE

RAS

20- Bilan financier et point sur les activités socio culturelles du CE

Bilan financier vu avec le comptable, RAS au niveau des activités.

21- Vote des activités socio culturelles 2017 du CE, du budget et des référents.

Vote du budget global : Pour 15 voix, Contre 1 voix.

Vote des activités et des référents :

- **Médailles du travail / retraite** : OK, référent Philippe Bennier (CFDT), Pour 9 voix , Blanc 7 voix.
- Bon de fin d'année : OK, référent Jérémy Michel (CFDT), Pour 13 voix, Nul 3 voix.
- Chèques vacances : OK, référente Elisabeth Jan (FO), Pour 14 voix, Blanc 2 voix.
- Licences enfants : OK, référent Jean-Pascal Clément (CGT), Pour 15 voix, Blanc 1 voix.
- Activités adultes : OK, référent Damien Gonnet (CFTC), Pour 12 voix, Blanc 4 voix.
- Billetterie : OK, référente Marie Claude Lombardo (UNSA), Pour 8 voix, (8 voix pour Yohann Degeorge, MC Lombardo l'emporte à l'âge).
- Locations : OK, référente Michèle Toniolo (FO), Pour 13 voix, Blanc 3 voix.
- Week-end parc d'attraction : OK, Référent Thierry Duchez (CFDT), Pour 8 voix, (8 voix pour Laurence Albarracin, Thierry Duchez l'emporte à l'âge).
- Week-end capitale européenne : OK, référente Eliane Pochet (CFTC), Pour 12 voix, Blanc 3, 1 voix pour Laurence Albarracin.

22- Information en vue d'une consultation sur le projet de mise en place d'une plateforme de préparation de commande (PPC) drive sur la Direction Opérationnelle Rhône Alpes.

Une plateforme de préparation de commande drive va être mise en place sur les anciens entrepôts DIA de Saint Quentin Fallavier.

23- Informations générales de la direction (FCPE, informations sur les ouvertures des fêtes 2017, information sur le lancement Traveldoo, information sur le bulletin de paie simplifié)

En annexe du PV, les informations sur l'ouverture des fêtes est reportée par manque de temps.

Prochain CE légal le Mardi 14 février.

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web